

Réf: Dossier N° 096907

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IMMOBILIERE ET AGRICOLE
IVOIRIENNE » en abrégé « CIMA-I »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ATTINGUIE
AU ROND POINT EN FACE DE L'AGENCE MTN, Lot 20, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IMMOBILIERE ET
AGRICOLE IVOIRIENNE » en abrégé « CIMA-I »

Objet : ACHAT ET VENTE DES PRODUITS AGRICOLES
(L'ANACARDE, LE CAFE CACAO, L'HEVEA , VENTE DE BIEN
IMMOBILIER TERRAINS DE CONSTRUCTION D'HABITATION) ,
DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES
AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES
BIENS SOCIAUX, LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE,
ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA ATTINGUIE
AU ROND POINT EN FACE DE L'AGENCE MTN, Lot 20, Ilot 12

Dirigeant(s) : M DJOMAN ARMAND MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03057 du 09/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15163/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

